



ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010 À 19 h 30.**

01 - Ordre du jour

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

04 – Procès-verbaux

04.01 Approuver les versions française et anglaise des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2010 et de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 novembre 2010.

05 – Période de questions

10 – Réglementation

10.01 Prendre acte du rapport de la greffière sur la procédure d'enregistrement tenue le 2 décembre 2010 à l'égard des règlements suivants :

PC-2776 Règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 13 500 000 \$ pour divers travaux d'infrastructures à l'angle des boulevards Brunswick et Saint-Jean jusqu'à l'intercepteur de la ville de Montréal (phases 1 et 4).

Et noter qu'aucune personne habile à voter n'a demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ce règlement.

PC-2778 Règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 7 200 000 \$ pour la reconstruction des infrastructures dans l'avenue Sedgfield, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Alston ainsi que dans l'avenue Alston entre le boulevard Hymus et l'avenue Sedgfield (phase 3).

Et noter que 7 personnes habiles à voter ont demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ce règlement.

10.02 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs exigibles pour la fourniture de l'eau ainsi que le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire, pour l'exercice financier 2011 lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

10.03 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement modifiant le Règlement PC-2713 sur la délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires et employés quant à la formation d'un comité de sélection pour l'octroi de certains contrats de services professionnels, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

10.04 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense pour divers travaux d'aménagement et de construction de bâtiments, de voirie, d'aqueduc et d'égouts, d'aménagement de surfaces sportives ainsi que de consolidation d'installation de berges, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

10.05 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 101, avenue de Windward Crescent, la construction d'un deuxième étage au dessus d'un bâtiment existant ayant une marge avant secondaire de 6,1 m (20') au lieu de la marge minimale requise de 7,5 m (24,6'), ce qui aura pour effet d'augmenter la superficie, la hauteur et le volume de l'empiètement existant dans la marge avant secondaire minimale sur l'avenue Sunnyside (Claude Gagné) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).

10.06 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à un ajout d'un deuxième étage à la propriété située au 101, avenue de Windward Crescent (C. Gagné) (Règlement PC-2628-9)

20 – Administration et finances

- 20.01 Approuver la nomination de trois (3) membres du Comité consultatif de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire pour une période de trois (3) ans.
- 20.02 Approuver la nomination d'un membre du Comité consultatif de Stewart Hall pour une période se terminant le 31 décembre 2011.
- 20.03 Accorder un soutien financier au montant de 1 000 \$ à l'organisme « La Commission sportive du Lac St-Louis » représentant la contribution de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de la campagne de financement 2010.
- 20.04 Accorder un soutien financier au montant de 2 000 \$ à l'organisme « Institut Nationale de Recherche scientifique ».
- 20.05 Annuler la facture numéro 14221 datée du 29 octobre 2010 pour services administratifs au montant de 1 987,92 \$ lequel montant n'est pas recouvrable puisque prescrit.

30 – Contrats

- 30.01 Rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres ayant pour objet l'octroi d'un contrat pour la stabilisation et la revégétalisation des berges du lac Saint-Louis et d'annuler le contrat octroyé à la société « Aménagement Pavatech », en date du 21 juin 2010 au montant de 47 620,83 \$ (appel d'offres PH100000).
- 30.02 Octroyer un contrat de 2 073 976,36 \$ pour la fourniture des services pour la collecte et le transport des déchets domestiques pour l'année 2011 avec deux (2) années d'option de renouvellement à la société « Camille Fontaine inc. » (appel d'offres PT100014).
- 30.03 Autoriser le paiement de 56 050,23 \$ relatif aux modifications de contrat pour l'agrandissement et rénovations au Centre aquatique Malcolm-Knox.
- 30.04 Approuver une entente intermunicipale entre l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et la Ville de Pointe-Claire afin de mettre à la disposition de l'arrondissement son centre d'appel et d'autoriser le maire et la greffière à signer ladite entente.
- 30.05 Autoriser la firme d'ingénieur-conseil « BPR Infrastructures inc. » à représenter la Ville de Pointe-Claire dans le cadre du projet de construction du collecteur Saint-Jean.

50 – Ressources humaines

- 50.01 Octroyer, à compter du 16 mars 2010, une allocation automobile à madame Mary-Christine Mullins, Conseillère en ressources humaines.
- 50.02 Approuver la prolongation du contrat de travail entre la Ville de Pointe-Claire et Me Lucie Tousignant, Directrice par intérim du Service des affaires juridiques, Communications et Greffe pour une période maximale de quatre (4) mois, se terminant au plus tard le 30 avril 2011.
- 50.03 Approuver les deux (2) lettres d'entente datées du 2 novembre 2010 modifiant la convention collective de travail des personnes salariées cols bleus de la Ville de Pointe-Claire (SFCP 301) et autoriser monsieur Tom Buffitt, Directeur général adjoint et monsieur André Lévesque CRIA, Chef de division – Ressources humaines, à lesdites lettres d'entente au nom de la Ville de Pointe-Claire.

70 – Levée de la séance

